

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Cardiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

23061
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1655 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : retraite'

Nom & Prénom : Bouziane Ahmed

Date de naissance : 6-1-1951

Adresse : 461 lotissement Laymoun R. Kafz Casablanca

Tél. : 06722113729 Total des frais engagés : 152,76- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. E. MAMMOUF ALL
Professeur Agrégé Cardiologue
S. R. Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél. 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18

Date de consultation : 01/08/2020

Nom et prénom du malade : BOUZIANE Ahmed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Phlébite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
27 FEV 2020
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01-08-2020		5	5	MAKHOUR Dr. Abdou Professeur
02-08-2020		5	5	MAKHOUR Dr. Abdou Professeur

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX												
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	35533411		35533411	11433553	
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	35533411														
	35533411	11433553														
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

**CABINET DE CONSULTATIONS
ET D'EXPLORATIONS
CARDIO-VASCULAIRES**

الدكتور المخلوف على
Docteur EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé

Casablanca, le

1. Février 2020

البيضاء في

Nom et Prénom :

Bouziane Ahmed

Examen du sang

- Créatinémie
- Urée sanguine
- Acide Urique
- Glycémie à jeun
- Cholestérol total, HDL, LDL
- Triglycérides
- SGOT - SGPT ~~X~~ G.T.
- Marqueurs hépatites B étoiles
- VS, NFS ^{18-05-22 8650 00} avec plaquettes ^{18-05-22 8650 00 / Fax: 05 22 86 50 20}
- CPK
- CPKmb
- Dosage de la vitamine D
- Ferritinémie
- ASLO
- Fibrinémie
- Taux de Prothrombine + INR
- Ionogramme sanguin
- P.S.A.
- T3 T4 TSHus
- Hb Glycosylée
- Troponine
- C.R.P
- Electrophorèse des protides
- Protidémie
- D-Dimers

Examen des urines

- Recherche de l'Albumine
- Microalbuminurie de 24 heures
- Cyto. Bac. des urines
- Ionogramme Urinaire

*Dr EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
18, Rue Med. Abdouh - Casa
Té: 05 22 29 81 55 59 / 05 22 47 26 89*

Casablanca, le 2. Feb. 2020 في البيضاء

Nom et Prénom : Bouziane Ahmed.

Examen du sang

- Créatinémie
- Urée sanguine
- Acide Urique
- Glycémie à jeun
- Cholestérol total, HDL, LDL
- Triglycérides
- SGOT - SGPT - G.T.
- Marqueurs hépatites B et C
- VS, NFS avec plaquettes
- CPK
- CPKmb
- Dosage de la vitamine D
- Ferritinémie
- ASLO
- Fibrinémie
- Taux de Prothrombine + INR
- Ionogramme sanguin
- P.S.A.
- T3 T4 TSHus
- Hb Glycosylée
- Troponine
- C.R.P
- Electrophorèse des protides
- Protidémie

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé, Cardiologue
18, Rue Lavoisier - Casablanca
Tél: 05.22.86.50.00 / Fax: 05.22.86.50.20
Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé, Cardiologue
18, Rue Lavoisier - Casablanca
Tél: 05.22.86.55.59 / Fax: 05.22.47.24.89

Examen des urines

- Recherche de l'Albumine
- Microalbuminurie de 24 heures
- Cyto. Bac. des urines
- Ionogramme Urinaire



FACTURE N° : 200202047

Casablanca le 02-02-2020

;

M Ahmed BOUZIANE

Date de l'examen : 02-02-2020

INPE : 093060911

Analyses :

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B17
0236	Taux de prothrombine	B40

Total des B : 57

TOTAL DOSSIER : 76.38 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : soixante-seize dirhams trente-huit centimes

18, Rue Lavoisier Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 août) - Casablanca
Tél. 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 20 Fax 05 22 86 50 20 E-mail : contact@laboratoire-touzani.ma
Site web : www.laboratoire-touzani.ma RIB BP 190780212116600693000105
INPE N° 093060911 - Birode N° 26370620 - Identifiant fiscal N° 44881270 - CNSS N° 1126748 - ICE N° 001613723000036
R.C. CASA : 239626 - Patente : 36370620 - TF : 44881270 - CNSS : 1126748 - ICE : 001613723000036

La Qualité est notre souci permanent

18, Rue Lavoisier Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 août) - Casablanca

Tél. 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 20 Fax 05 22 86 50 20 E-mail : contact@laboratoire-touzani.ma

Tél. : 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 20 Fax : 05 22 86 50 20 E-mail : contact@laboratoire-touzani.ma

Site web : www.laboratoire-touzani.ma RIB BP 190780212116600693000105

INPE N° 093060911 - Birode N° 26370620 - Identifiant fiscal N° 44881270 - CNSS N° 1126748 - ICE N° 001613723000036

R.C. CASA : 239626 - Patente : 36370620 - TF : 44881270 - CNSS : 1126748 - ICE : 001613723000036



FACTURE N° : 200201088

Casablanca le 01-02-2020

M Ahmed BOUZIANE

Date de l'examen : 01-02-2020

INPF · 093060911

Analyses :

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B17
0236	Taux de prothrombine	B40

Total des B : 57

TOTAL DOSSIER : 76.38 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : soixante-seize dirhams trente-huit centimes

La Qualité est notre souci permanent
Le Lavoirier Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 ao

18, Rue Lavoisier Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 août) - Casablanca

Tel R05 22 86 50 00 / 01 fax R05 22 86 50 20 e-mail contact@labesababioANGXANI.ma

Tél.: 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 01 Site web: www.laboratoire-touzani.ma RIB BP 970780212116600698000105 laboratoire-touzani.ma
INPE N° 09400001 N° 2616261 N° 2616261 FAX 05 22 86 50 02 N° 2616261 105 50 1613723000036
R.C. CASA: 289626 Patente: 363706201 F.C. 448812701 CNSS: 1926748 ICE: 50 1613723000036



Ouvert 24/24h et 7/7j

Code Patient 190428018



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

Prélèvement du : 01-02-2020
reçu à 22:53
Demande N° : 200201088
Edition : 01-02-2020

M BOUZIANE Ahmed
Prescripteur :

HEMOSTASE

28-04-2019

Taux de prothrombine (Technique chronométrique-STAGO)	27 %	(70-100)	37
I.N.R "International Normalised Ratio"	2,72		2,03

Si Patient sous traitement anticoagulant:

Prévention récidives thromboses veineuses	2 < INR < 3
Prévention thromboses artérielles et sur prothèses valvulaires	2,5 < INR < 4
Risque hémorragique	INR > 5

A savoir :

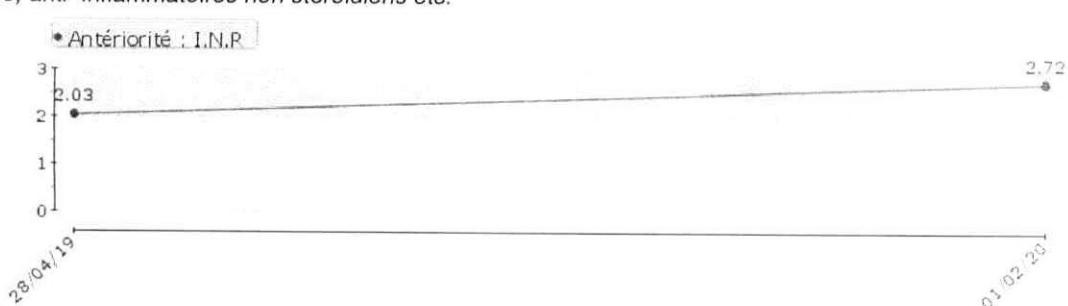
Certains aliments riches en Vitamine K peuvent diminuer l'action du médicament :

Choux, choux fleurs, brocolis, avocats, tomates, épinards, salade, chocolat etc.

La consommation sans excès de ces aliments est à repartir de façon équilibrée dans l'alimentation afin de ne pas perturber l'action du médicament.

Certains médicaments sont formellement contre-indiqués :

Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens etc.



Validation technique durant une période de garde par :YAM
Résultat provisoire en attente de validation biologique

La Qualité est notre souci permanent



Ouvert 24/24H et 7/7J

Code Patient 190428018



Dr Jaouad TOUZANI

Spécialiste en : Parasitologie - Mycologie
Bactériologie - Virologie Clinique - Immunologie
Hématologie - Pathologie Médicale - Biochimie
Biologie de la Reproduction
Médecine Fonctionnelle et Nutritionnelle

Ancien Assistant des Hôpitaux de France et du CHU de Casablanca
Diplômé de la Qualité en Biologie Médicale - Université Paris V
Auditeur Qualité Certifié Iso Afnor France

Prélèvement du : 02-02-2020

au labo à 12:56

Demande N° : 200202047

Édition : 02-02-2020

M BOUZIANE Ahmed

Prescripteur :

HEMOSTASE

Taux de prothrombine

(Technique chronométrique-STAGO)

I.N.R

"International Normalised Ratio"

01-02-2020

27

23 %

(70-100)

3,14

2,72

Si Patient sous traitement anticoagulant:

Prévention récidives thromboses veineuses	2 < INR < 3
Prévention thromboses artérielles et sur prothèses valvulaires	2,5 < INR < 4
Risque hémorragique	INR > 5

A savoir :

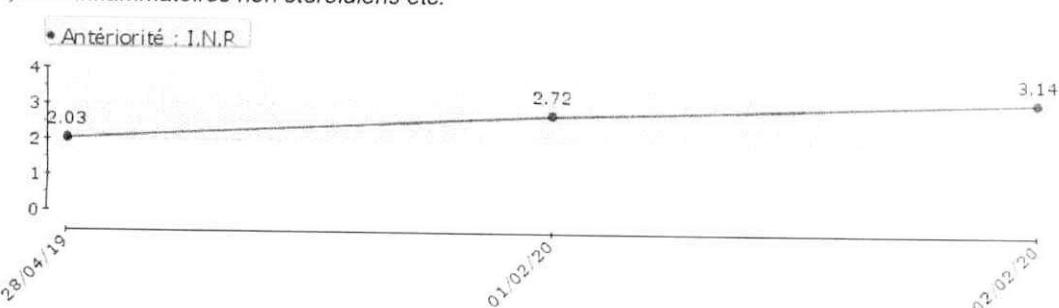
Certains aliments riches en Vitamine K peuvent diminuer l'action du médicament :

Choux, choux fleurs, brocolis, avocats, tomates, épinards, salade, chocolat etc.

La consommation sans excès de ces aliments est à repartir de façon équilibrée dans l'alimentation afin de ne pas perturber l'action du médicament.

Certains médicaments sont formellement contre-indiqués :

Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens etc.



Validation technique durant une période de garde par :RAH
Résultat provisoire en attente de validation biologique

La Qualité est notre souci permanent

18 Rue LAVOISIER Quartier des Hôpitaux (en face de l'hôpital 20 Août) - CASABLANCA

Tél.: 05 22 86 50 00 / 05 22 86 50 01 - Fax: 05 22 86 50 20 - Email: contact@laboratoire-touzani.ma - Site web: www.laboratoire-touzani.ma

INPE N°: 093060911 - Patente N°: 36370620 - Identifiant Fiscal N°: 44881270 - C.N.S.S N°: 1126748 - ICE: 001613723000036